

Nous serons un jour récompensés par saint François. Notre Seigneur Jésus-Christ lui a fait cette consolante promesse pour nous : "Comme le jour de ma mort, "je suis descendu aux limbes, et que par la vertu "de mes plaies, j'en ai retiré toutes les âmes pour les "conduire au paradis, de même, quand tu auras quitté "la terre, tous les ans, le jour anniversaire de ta mort, je "t'accorde le pouvoir de descendre au purgatoire, et par "le mérite de tes stigmates, d'en retirer toutes les âmes "des trois Ordres, ainsi que des personnes qui auraient "eu pour toi une grande dévotion, et tu les introduiras "toi-même en paradis."

Le Parfait Tertiaire.

VERTUS A PRATIQUER : LA CHASTETÉ.

Qu'est ce que la Chasteté ?—La chasteté est une vertu morale qui a pour but de réprimer toute délectation impure soit dans l'âme soit dans le corps.

Le séraphique docteur saint Bonaventure, avec les théologiens en général, distingue : la *Chasteté conjugale* qu'il appelle la privation de tout *excès charnel* ; la Chasteté propre à la *vieduite*, qui se confond avec la continence ; et la Chasteté des vierges ou *virginité*, qui consiste dans la ferme résolution de rester toujours intègre de corps et d'esprit.

On distingue plusieurs degrés dans la Chasteté : elle est *parfaite* lorsqu'elle exclut toute volupté charnelle soit licite soit illicite ; si elle renferme une renonciation perpétuelle à l'état de mariage, elle constitue une *virginité*.

Elle est *imparfaite* lorsqu'elle se propose de s'abstenir uniquement des délectations illicites et d'user modérément des licites dans le mariage.

Comme on le voit, la *virginité* est la perfection de la Chasteté.

La chasteté a pour but de modérer les délectations du corps, de telle sorte que Dieu ne soit pas offensé en pensées, en affections, en paroles et en œuvres. La *virginité* renonce à toute délectation volontaire, même à celles qui ne seraient pas défendues dans l'état de mariage et se les interdit pour s'unir à Dieu d'une manière plus étroite et plus parfaite.